

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire 25S0036 - Acquisition d'une scène mobile - Attribution du marché

N° : VA_DEC2025_844
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R2123-1 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure le marché public Acquisition d'une scène mobile avec la société SAMIA DEVIENNE SA située à FLORENSAC (34510) pour un montant de 49 718,00 € HT.

Imputation budgétaire : 2188 30 5210

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.6.4 Action culturelle

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 21 novembre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-215590-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 21 novembre 2025